

---

# RAPPORT ANNUEL 2012

---

Comité d'examen de  
programme de  
défense biologique et  
chimique

---

Sheldon H. Roth, Ph. D.  
(président)  
Julia M. Foght, Ph. D.  
Pierre G. Potvin, Ph. D.

---

Décembre 2012

---

**Droit d'auteur 2012**

**Comité d'examen de programme de défense biologique et chimique**

Le contenu du présent rapport est assujéti aux dispositions de la Loi sur le droit d'auteur, aux lois, politiques et règlements du Canada et aux accords internationaux. Ces dispositions permettent d'identifier la source de l'information et, dans certains cas, d'interdire la reproduction de documents sans permission écrite.

## RAPPORT ANNUEL 2012

### COMITÉ D'EXAMEN DE PROGRAMME DE DÉFENSE BIOLOGIQUE ET CHIMIQUE

#### TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION.....	1
RÉSUMÉ.....	3
ACTIVITÉS DU COMITÉ EN 2012.....	3
OBSERVATIONS.....	7
CONCLUSIONS.....	14
RECOMMANDATIONS.....	14
ÉTAT DES RECOMMANDATIONS ANTÉRIEURES DU COMITÉ.....	14

#### INTRODUCTION

Le gouvernement du Canada a pour politique d'exercer des pressions en vue de faire adopter à l'échelle mondiale des traités exhaustifs et vérifiables interdisant toutes armes biologiques et chimiques. Dans cette optique, notre pays est partie prenante de la *Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction* (aussi appelée Convention sur l'interdiction des armes biologiques ou CABT), et de la *Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication, du stockage et de l'usage des armes chimiques et sur leur destruction* (appelée aussi Convention sur l'interdiction des armes chimiques ou CIAC).

Toutefois, tant que la menace découlant de telles armes subsistera, que ce soit parce que des États ou des groupes non étatiques en possède ou en posséderont, notre gouvernement a le devoir manifeste de veiller à ce que les membres des Forces canadiennes (FC) soient bien équipés et bien formés pour se prémunir contre une exposition à des agents biologiques et chimiques employés à des fins guerrières. Cette protection est nécessaire non seulement durant les missions à l'étranger, mais également si des militaires interviennent sur sol canadien lors d'attaques terroristes ou d'autres urgences nationales impliquant de telles substances.

Cela dit, la population canadienne de même que la communauté internationale réclament l'assurance que la politique du gouvernement, à savoir de maintenir uniquement une capacité défensive dans ce domaine, est en tout temps respectée à la lettre, et que les éventuels travaux de recherche et de

développement ou les activités de formation en ce sens, s'effectuent de manière professionnelle entraînant un minimum de risques pour la sécurité publique ou l'environnement.

Pour le garantir, en mai 1990, le ministre de la Défense nationale a ordonné la mise sur pied du Comité d'examen de programme de défense biologique et chimique (CEPDBC ou « le Comité ») en complément du Conseil consultatif sur les sciences appliquées à la Défense (CCSAD). À présent, le CEPDBC œuvre en dehors du gouvernement. Son mandat consiste à examiner de manière indépendante les travaux de recherche et les activités de formation touchant la défense biologique et chimique auxquelles s'adonne le ministère de la Défense nationale (MDN) et les Forces canadiennes, dans le but de vérifier si ces activités ont un caractère purement défensif et se font de manière professionnelle, et ne menacent pas la sécurité publique ni l'environnement.

Normalement, le comité comprend trois spécialistes de disciplines scientifiques en rapport avec la la défense biologique et chimique (DBC) comme la chimie, la microbiologie et la toxicologie. Un d'entre eux est choisi par le Comité lui-même pour le présider. Les nouveaux membres sont désignés par le président, à partir de candidatures proposées par des sociétés et des associations professionnelles telles que la Société royale du Canada, la Fédération canadienne des sociétés de biologie, la Société canadienne des microbiologistes, l'Institut de chimie du Canada et la Société de toxicologie du Canada. Le président veille également à ce qu'il y ait aussi un membre administratif qui exerce les fonctions d'officier de direction pour le Comité.

Voici sa composition au 1<sup>er</sup> avril 2012 :

Sheldon H. Roth (président du Comité), Ph. D.

*Professeur de physiologie/pharmacologie et d'anesthésie à l'Université de Calgary*

Julia M. Foght, Ph. D.

*Professeure de microbiologie à l'Université de l'Alberta*

Pierre G. Potvin, Ph. D.

*Professeur de chimie à l'Université York*

Le Brigadier-général (à la retraite) J. J. Selbie agit à titre d'officier de direction auprès du Comité.

Activités annuelles du Comité :

- Séances d'information à Ottawa données par des représentants du Quartier général de la Défense nationale et du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI) portant sur les questions de défense biologique et chimique (DBC).
- Visite d'établissements d'instruction et de formations/unités opérationnelles choisies des FC où ont lieu des activités DBC, et de centres de recherche et développement (R et D) gouvernementaux connexes (pour la plupart relevant du MDN) comme le laboratoire de Recherche et développement pour la défense Canada (RDDC) situé à Suffield, en Alberta (où les membres du Comité se rendent chaque année).

- Participation à divers exercices de DBC, cours de formation, ateliers, séminaires, colloques, etc. organisés par les FC ou le MDN.
- Publication d'un rapport annuel diffusé publiquement qui contient des observations, des constatations et des recommandations clés.

Les rapports annuels du Comité, qui remontent jusqu'en 1991, peuvent être consultés sur le site Web du CEPDBC ([www.bcdrc.ca](http://www.bcdrc.ca)). Aucun rapport n'a été publié en 2010 à cause d'un retard dans le renouvellement de son mandat.

Le travail du Comité est financé grâce à une contribution du ministère de la Défense nationale.

## RÉSUMÉ

Son programme de séances d'information et de visites en 2012 n'ayant révélé aucun indice à l'effet contraire, le Comité conclut que :

- le MDN et les FC respectent pleinement la politique du gouvernement du Canada en maintenant une capacité de lutte biologique et chimique purement défensive;
- les travaux de R et D et les activités de formation DBC menés par le MDN et les FC respectent les obligations du Canada en tant que partie prenante à la CABT et à la CIAC;
- selon les observations du Comité, les travaux de R et D ainsi que les activités de formation DBC menés par le MDN et les FC ne posent aucune menace apparente pour la sécurité publique ou l'environnement;
- le programme DBC ne donne pas lieu à des pratiques dissimulées ni à des dédoublements.

Outre ses principales conclusions, les membres du Comité, à la lumière de leurs observations effectuées en visitant les établissements d'instruction, les formations et unités opérationnelles ainsi que les centres de R et D du MDN et des FC, formulent quatre nouvelles recommandations en vue d'améliorer la gestion et l'efficacité du programme DBC du Canada.

## ACTIVITÉS DU COMITÉ EN 2012

En 2012, le Comité a procédé aux visites et activités pertinentes et assisté aux séances d'information ci-dessous :

- **Atelier sur la normalisation des équipements de protection individuelle - Kingston (19 et 20 janvier)** – Le président et l'officier de direction du Comité ont assisté à cet atelier parrainé par l'Initiative de recherche et de technologie CBRN (IRTC) du Centre des sciences pour la sécurité (CSS) de RDDC et organisé par l'Institut de recherche pour la défense et la sécurité (IRDS) de RDDC/Collège militaire royal du Canada (CMR). L'atelier visait à examiner d'éventuels processus d'approbation pour les équipements de protection individuelle CBRN à la lumière de la nouvelle norme de l'Association canadienne de normalisation et de l'Office des normes générales du Canada relative à la protection des premiers intervenants en cas d'incident chimique,

biologique, radiologique ou nucléaire. (Nota : L'IRTC est un programme administré par le Centre des sciences pour la sécurité, qui vise à accroître la capacité des ministères « à vocation scientifique » du gouvernement canadien à agir en cas d'incidents CBRNE au Canada. Le CSS est le fruit des efforts conjoints de RDDC et de Sécurité publique Canada.)

- **1<sup>er</sup> Régiment, Royal Canadian Horse Artillery – BFC Shilo (Manitoba), le 30 Avril** - Le Comité a assisté à une séance d'information sur la capacité de DBC de l'unité et a assisté à une séance de formation DBC comportant un exercice de simulation d'agents de guerre chimique dans la « chambre à gaz », dans la zone d'entraînement de la base. Les membres du Comité ont également rencontré le commandant de la base et, ensemble, ils ont discuté des différents aspects du programme de protection de l'environnement local.
- **Le Centre scientifique canadien de santé humaine et animale – le Laboratoire national de microbiologie de l'Agence de la santé publique du Canada et le Centre national des maladies animales exotiques de l'Agence canadienne d'inspection des aliments – Winnipeg (1<sup>er</sup> mai)** Les membres du Comité ont eu le plaisir d'être invités à ce centre pour y assister à des séances d'information sur les projets de l'IRTC.
- **Recherche et développement pour la défense Canada – Centre de recherche Suffield (du 2 au 4 mai)** - La visite du Comité à RDDC Suffield a été accompagnée d'un programme complet de présentations, de discussions, d'échange d'information et d'activités de vérification, notamment :
  - Une présentation globale, par le directeur général adjoint de RDDC Suffield, de l'organisation, de l'allocation des ressources et des activités et initiatives majeures au cours de la dernière année (Nota : M. Cam Boulet, directeur général de RDDC Suffield, était temporairement absent lors de la visite des membres du Comité. Ces derniers ont fait part de leurs observations à M. Boulet lors d'une téléconférence, le 14 juin.)
  - Un rapport d'étape, également donné par le directeur général adjoint, sur les divers projets qui font partie du programme de recherche et développement DBC à Suffield, y compris ceux qui ont trait à l'IRTC.
  - Un exposé et une discussion sur les initiatives récentes et en cours du programme de sécurité et d'intendance environnementale.
  - Une présentation et une discussion sur l'infrastructure et autres questions relatives aux services afférents à la sécurité et à la protection de l'environnement.
  - Un survol et une discussion des développements locaux reliés aux recommandations pertinentes que contenait le Rapport annuel 2011 du CEPDBC.
  - Un survol et une discussion des enjeux relatifs aux diverses menaces que constituent les agents de guerre biologique et chimique.
  - Une inspection des stocks chimiques et une analyse de la gestion des stocks et des protocoles et procédures de sécurité pour les laboratoires. Ces discussions ont porté notamment sur les activités de formation en sécurité chimique et sur les résultats détaillés de l'examen poussé de la sécurité chimique entrepris à Suffield en 2012.

- Un examen des procédures et des systèmes pertinents de gestion des stocks de matières virologiques, toxiques et biologiques et une mise à jour sur l'incinération des stocks non essentiels.
- Une analyse des transferts de matières biologiques pathogènes entre le Centre RDDC Suffield et d'autres organismes, ainsi qu'un examen des contrôles et des procédures de surveillance appliqués.
- Une inspection des laboratoires de niveau de biosécurité (NBS) II.
- Une visite de l'installation de niveau NBS III qui était fermée pour des raisons d'entretien annuel et de re-certification. (Nota : Mme. Foght est revenue à RDDC Suffield, le 1<sup>er</sup> octobre, une fois l'entretien annuel de l'installation de niveau NBS III terminé, afin de vérifier les stocks de matières virologiques, toxiques et biologiques qui y étaient entreposés). Elle a également discuté des progrès réalisés pour améliorer le système d'information sur la gestion des stocks.)
- Un résumé des activités de soutien à la formation avec des agents actifs menées par le Centre de technologie antiterroriste (CTA) de RDDC Suffield, suivi d'une analyse de sujets connexes. Les membres du Comité ont également assisté à un exercice de formation avec des agents actifs auquel participaient des membres de l'Unité interarmées d'intervention du Canada – incidents chimiques, biologiques, radiologiques et nucléaires (UIIC-CBRN).
- Un aperçu du Rapport final d'inspection de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC) découlant de l'inspection et de la vérification régulières par l'OIAC de l'installation canadienne unique à petite échelle à RDDC Suffield, les 12 et 13 janvier 2011.
- Un examen des contrats de recherche actuels octroyés à d'autres organismes, puis des exposés par deux chercheurs à contrat représentatifs.
- Une visite informelle des laboratoires de recherche, assortie d'explications.
- Des rencontres privées avec l'officier de la sécurité générale, le président suppléant du Comité de la sécurité chimique, le président du Comité de la sécurité biorisque et de l'officier suppléant de l'environnement.
- Une rencontre avec le commandant de la BFC Suffield.

À la fin de leur visite, les membres du Comité ont fait part au directeur général adjoint et à son équipe de gestion de la direction de leurs observations et conclusions initiales.

- **Chef du renseignement de la Défense – QGDN Ottawa (8 juin).** Le Comité a assisté à une séance d'information sur les menaces posées par les agents de guerres biologiques et chimiques selon les évaluations actuelles.
- **Sous-ministre adjoint (Politiques) – QGDN Ottawa (8 juin).** Avec l'assistance de représentants du MAECI, le Comité a été informé des changements apportés à l'environnement de sécurité stratégique et a appris quel est l'état de la CIAC et de la CABT, entre autres par rapport au MDN et aux FC. On l'a aussi informé des activités de soutien récentes contre la prolifération de ces armes réalisées sous les auspices du Programme de partenariat mondial dirigé par le MAECI.

- **Chef – Développement des Forces – QGDN Ottawa (8 juin)** Un officier de la Direction de défense chimique, biologique, radiologique et nucléaire (D Défense CBRN) a informé le Comité relativement à l'état du Programme d'acquisition d'immobilisations DBC.
- **Recherche et développement pour la défense Canada – Centre des sciences pour la sécurité (CSS) - Ottawa (8 juin)** Le directeur général du CSS, M. Anthony Ashley, a informé les membres du Comité du mandat renouvelé du Centre et de la responsabilité à la tête du nouveau Programme canadien pour la sûreté et la sécurité (PCSS) qui inclura, entre autres, des projets reliés à l'IRTC DBC.
- **Recherche et développement pour la défense Canada – Centre de recherche de Valcartier (11 juin).** Le Comité a assisté à une présentation sur le Centre de recherche de Valcartier, a effectué une visite des installations et a assisté à une présentation sur les projets reliés à la DCB dans les domaines de la surveillance et de la reconnaissance tactiques, ainsi que de l'exploitation spectrale et géospatiale. On a également discuté de certains aspects des programmes de sécurité et de protection environnementale du Centre.
- **5<sup>e</sup> Bataillon des services du Canada – BFC Valcartier (Québec) (11 juin).** Les membres du Comité se sont fait expliquer le rôle et les moyens de DBC du Bataillon ainsi que son expérience dans le domaine de la décontamination dans le cadre des Jeux olympiques d'hiver de 2010 et du Sommet du G8 de 2010. Le Comité a également visité des installations d'équipement de décontamination et discuté de leur fonctionnement avec le personnel de l'unité.
- **UIIC-CBRN – Trenton (Ontario) (13 juin)** Les membres du Comité se sont fait expliquer par le commandant et son personnel le rôle et les capacités de l'unité. Ils ont également discuté de l'approche en matière de formation et de sécurité et ont assisté à une démonstration de certains des équipements spécialisés dont dispose l'unité.
- **Symposium d'été sur la science et technologie pour la sécurité publique – Ottawa (14 juin)** Les membres du Comité ont assisté à la dernière journée de ce colloque annuel. Les membres du Comité ont assisté à certaines présentations sur des projets parrainés par l'IRTC qui ont trait à la DBC, notamment « Détection et typage d'agents d'agroterrorisme à haut risque » et « Atténuer la diffusion d'agents de bioterrorisme dans le système alimentaire canadien ».
- **Quartier général du Groupe des services de santé des Forces canadiennes (QG-SSFC) - Ottawa (15 juin).** Le Colonel Jean-Robert Bernier, médecin-chef des Forces canadiennes (désigné) et directeur général des Services de santé (désigné), a accueilli le Comité et introduit les exposés suivants donnés par des membres de son personnel :
  - Aperçu des activités du Groupe SSFC en rapport avec la DBC en 2011-2012;
  - Travaux R et D prioritaires de médecine opérationnelle concernant les mesures médicales contre les agents de guerre biologique et chimique;
  - Réglementation – Situation en ce qui a trait à l'autorisation, par Santé Canada, de l'utilisation des contre-mesures médicales;
  - Mise à jour sur le Projet des contre-mesures médicales contre les menaces de guerre biologique.
- **Recherche et développement pour la défense Canada – Siège administratif, Ottawa (15 juin)** Les membres du Comité ont rencontré M. Marc Fortin, chef de la direction de R et D pour la



défense Canada (RDDC) et sous-ministre adjoint (Science et technologie) du ministère de la Défense nationale, ainsi que son personnel supérieur dans le but de leur faire part de leurs observations initiales à la suite de leurs visites et d'obtenir l'opinion de M. Fortin sur les différents dossiers de l'heure pour RDDC dans le domaine de la DBC.

- **Atelier Défense CBRN – Ottawa (22 et 23 novembre)** L'officier de direction du Comité a assisté à cet atelier qui réunissait des représentants de différentes parties prenantes du domaine de la défense CBRN dans le but d'échanger de l'information sur les activités et les enjeux actuels.
- **Cours sur la défense chimique, biologique, radiologique et nucléaire (CBRN) – Ottawa (du 3 au 7 décembre).** L'officier de direction du Comité a suivi ce cours qui s'adresse à des participants du MDN et des FC ainsi qu'à des représentants d'autres ministères et organismes gouvernementaux et qui porte sur divers aspects de la défense CBRN, notamment :
  - Menaces CBRN
  - Aspects fondamentaux de la défense CBRN
  - Politiques et formation relatives à la défense CBRN
  - Évaluation de la défense CBRN
  - Fondements scientifiques des agents de guerre biologique et chimique
  - Considérations médicales touchant à la défense CBRN
  - Prévisions en matière de défense CBRN et gestion des risques
  - Concept de défense CBRN à l'OTAN
  - Questions de défense CBRN relativement à la Marine royale du Canada, à l'Armée canadienne et à l'Aviation royale du Canada
  - Équipe nationale d'intervention en cas d'incident chimique, biologique, radiologique, nucléaire et dû à des explosifs
  - UIIC-CBRN
  - Sécurité publique Canada – Plan fédéral pour les armes chimiques, biologiques, radiologiques, nucléaires et explosifs (CBRNE)
  - Centre des sciences pour la sécurité – Programme canadien pour la sûreté et la sécurité (programme qui succède à l'IRTC)
  - Nouveau concept d'opération en défense CBRN des FC
  - Bureau du commissaire des incendies de l'Ontario – Moyens de défense CBRN des premiers intervenants

## **OBSERVATIONS**

**Généralités.** Le Comité a reçu un accueil chaleureux et obtenu une coopération très poussée des autorités de l'ensemble des quartiers généraux, unités, organismes et endroits visités. Les exposés et les autres renseignements qui lui ont été fournis étaient pertinents, bien ciblés et détaillés.

**Menace.** Les informations fournies au Comité par le Chef du renseignement de la Défense et durant sa visite au Centre RDDC Suffield ont confirmé que les agents de guerre biologique et chimique demeurent une menace crédible.

**Capacité défensive.** Au cours de ces séances d'information et de leurs visites, les membres du Comité ont pu examiner les exigences touchant les capacités et les plans d'acquisition, les installations de R et D, les équipements et matériels en service, les documents de doctrine et les moyens d'instruction. Dans tous les cas, ils ont eu la certitude que ces moyens servaient exclusivement à la détection, à l'identification et à la surveillance des agents biologiques et chimiques, aux fins d'avertissement et de signalisation, à la protection et à la gestion des dangers (p. ex. décontamination), ainsi qu'à des contre-mesures médicales. Selon l'évaluation du Comité, ces fonctions concordent avec le maintien d'une capacité purement défensive.

### **Respect de la politique et des conventions internationales**

La politique de défense chimique et biologique du MDN/des FC est exposée dans les Directives et ordonnances administratives de la Défense (DOAD) 8006-0 (que l'on peut consulter sur l'Internet). Le 15 octobre 2012, le Comité a reçu une attestation écrite du Directeur général par intérim – Opérations – Sciences et technologie, indiquant que les projets concernant la DBC inscrits au programme R et D de cet organisme en 2012 et qui relèvent de lui-même, respectent les dispositions de la DOAD 8006-0.

De temps à autres, l'OIAC effectue des inspections de vérification auprès des installations canadiennes de recherche et développement pour la défense chimique. Les membres du Comité ont appris qu'aucune inspection de vérification n'a été effectuée dans les installations canadiennes en 2012. Pour ce qui est de l'inspection de routine, effectuée les 12 et 13 janvier 2011 par l'OIAC, de l'installation unique nationale canadienne à petite échelle au Centre RDDC Suffield, le Comité a appris d'après leur rapport final que les inspecteurs ont conclu que les travaux effectués à cet endroit sont conformes aux obligations du Canada en vertu de la Convention sur les armes chimiques.

Soulignons qu'à cause d'anciennes activités à la BFC Suffield, il arrive parfois qu'on trouve des munitions non explosées au Centre RDDC Suffield qui sont traitées comme des armes chimiques potentielles. Les autorités en informent alors le Quartier général de la Défense nationale et l'OIAC pour obtenir l'autorisation de les détruire. Le Centre RDDC Suffield a avisé les membres du Comité de la découverte, le 1<sup>er</sup> et le 21 novembre 2012, de deux munitions de ce genre sous la forme de projectiles d'artillerie non explosés que l'on soupçonne de contenir éventuellement de l'agent de guerre chimique comme l'agent moutarde ou le phosgène. On attend les résultats pour déterminer la teneur de ces projectiles. En outre, il est entendu que la destruction de ces projectiles aura lieu au printemps 2013 et l'OIAC a indiqué son intention d'envoyer une équipe pour assister à la destruction d'au moins un des obus.

### **Sécurité**

Le Comité a observé dans chaque unité et endroit visités en 2012 une culture positive en matière de sécurité et de protection environnementale. On apprécie que les autorités au QGDN aient pris note de nos inquiétudes, mentionnée dans notre Rapport de 2011, quant au bien-fondé des installations de synthèse à petite échelle sous licence au Collège militaire royal et à leur caractère sécuritaire et on se réjouit que l'examen de la question tienne compte de notre recommandation de 2011. Les membres du Comité ont hâte de connaître les conclusions de cette évaluation.

Les stocks de produits biologiques, viraux et toxiques au Centre RDDC Suffield ont été vérifiés. On a constaté de nouveaux progrès louables pour réduire progressivement ses stocks au niveau minimum requis pour les recherches actuelles aux fins défensives. Les membres se sont également réjouis d'apprendre que tous les stocks de produits toxiques sont désormais regroupés et stockés de manière centralisée et sécuritaire dans un même bâtiment. Le Comité comprend que l'on est en train de procéder à un inventaire complet des stocks de produits toxiques après ce regroupement. Les membres anticipent prendre connaissance des résultats de cet inventaire lors de leur inspection en 2013 pour voir si ce regroupement a permis de réduire davantage les quantités en stock. Le Comité remarque que l'on s'est procuré un logiciel spécialisé de gestion des stocks dont il avait été question lors de sa visite en 2011, mais qu'il n'est pas encore complètement fonctionnel et qu'il reste à résoudre des problèmes liés à son logiciel de codage à barres.

Le Comité constate que les procédures de contrôle et de surveillance des stocks de produits chimiques continuent d'être en bon ordre.

L'exercice de formation DBC dans la « chambre à gaz » réalisé par le 1<sup>er</sup> Régiment RCHA et auquel a assisté le Comité à la BFC Shilo a été exécuté en toute connaissance de cause et en toute sécurité.

L'exercice de formation avec des agents actifs auquel les membres du Comité ont assisté à RDDC Suffield a été réalisé de manière sécuritaire et professionnelle. Pour ce qui est des défis grandissants en matière de formation ou pour permettre l'exécution d'exercices ailleurs, on informe le Comité que l'on examine la possibilité d'utiliser des agents de simulation non dangereux. Les membres du Comité saluent cette initiative.

Les comités de la sécurité biorisque et de la sécurité chimique de RDDC Suffield continuent de travailler efficacement, le Comité de la sécurité biologique étant jugé particulièrement proactif. Les membres du Comité prennent note des commentaires du Comité de la sécurité biorisque, selon lequel les vaccins et les antitoxines supplémentaires dont l'usage n'est pas actuellement autorisé au Canada devraient être mis à la disposition des chercheurs de la défense, dont le travail pourrait les exposer à un risque accru. Nous comprenons que cette question a été soulevée auprès du SSFC et de Santé Canada afin de solliciter leur aide pour répondre aux préoccupations des membres du Comité de la sécurité biorisque.

Conformément aux intentions formulées par M. Boulet pendant notre visite de 2011, un examen complet des politiques et procédures de sécurité est déjà bien amorcé à Suffield. Un bon exemple de cette initiative serait l'examen en cours de la sécurité chimique, dont le mandat est de comparer les procédures locales actuelles aux pratiques exemplaires dans les laboratoires de la défense de nos alliés afin d'identifier les lacunes ou les failles à Suffield et de formuler des recommandations pour les rectifier. Parmi les recommandations découlant de l'examen, on suggère de normaliser les procédures de sécurité et l'équipement dans tous les laboratoires; d'améliorer les procédures de formation et d'agrément pour les personnes travaillant avec des agents chimiques; une sécurité accrue pour les agents; une meilleure définition des risques associés aux diverses opérations de laboratoire; de consacrer des ressources pour veiller au respect des politiques en matière de sécurité chimique; et de modifier certaines procédures d'intervention en cas d'urgence. Le Comité comprend que M. Boulet a

approuvé en principe les recommandations initiales de l'examen et qu'un groupe de travail de chimistes est en train d'élaborer un plan pour leur mise en œuvre. Le Comité demandera d'être informé du progrès de cette mise en œuvre, lors de sa visite à Suffield, en 2013.

Le Comité remarque que les révisions du Manuel de sécurité chimique et du Manuel de biosécurité de niveau III de RDDC Suffield ont été terminés en 2012 et que de nouvelles instructions permanentes d'opération ont été élaborées pour le Centre de Cameron du CTA, en décembre 2011.

Un nouveau Plan intégré d'intervention en cas d'urgence était également presque prêt au moment de notre visite. À cet égard, nous avons été heureux de constater qu'une série d'exercices d'intervention en cas d'urgence avaient été prévus dans des bâtiments et des installations clés, au cours de la première moitié de 2012. Le Comité a reçu une explication détaillée de l'exercice d'intervention mené dans l'installation de synthèse à petite échelle sous licence dans le bâtiment 1, le 8 mars 2012, et les membres ont été impressionnés par la nature approfondie, réaliste et complexe de l'exercice en question. Nous avons hâte d'observer, par nous-mêmes, le déroulement de certains exercices d'intervention en cas d'urgence lors de nos visites à venir.

Le Comité a remarqué la mise en œuvre imminente, en juillet 2012, du processus ONTAP (On-line Turbo Approval Process) mis au point localement pour les activités de recherche et développement. ONTAP remplacera la version sur papier des formulaires d'approbation des études, d'essai sur le terrain et des documents connexes, et il est censé rendre le processus plus efficace et efficient afin de satisfaire à toutes les exigences essentielles en matière de sécurité, de réglementation, d'intégrité scientifique, d'éthique et de ressources avant le commencement des nouvelles initiatives de R et D ou de toute activité d'appui.

Les membres du Comité ont observé que M. Boulet avait approuvé la mise en œuvre du Système de gestion de santé et sécurité élaboré pour RDDC Suffield par la société Vicinia de Barrie, en Ontario. Ce Système en question vise à veiller à ce que les activités réalisées par RDDC Suffield se déroulent de manière sécuritaire et viable et qu'elles soient conformes aux politiques, procédures et exigences de RDDC qui, en retour, reflètent les directives et règlements de la Défense nationale et du Code canadien du travail. Ce système est basé sur la norme OHSAS 18001 concernant les services de santé et sécurité au travail ainsi que sur les manuels de sécurité existants de RDDC Suffield. Il définit les objectifs et les activités et énonce les procédures pour la gestion du rendement de quelque 27 programmes de santé et sécurité au travail, y compris les programmes de sécurité biologique, de sécurité chimique, de sécurité sur le terrain et de sécurité des entrepreneurs. Le Système de gestion de santé et sécurité accompagnera le système de gestion environnementale de RDDC Suffield qui a également été mis au point par la société Vicinia. Le Comité détient un exemplaire des documents sur ce système et se réjouit à l'idée d'en apprendre davantage sur sa mise en œuvre et son efficacité lors de ses visites subséquentes.

Au cours de leurs dernières visites à RDDC Suffield, les membres du Comité ont suivi les progrès réalisés en vue de créer un système de bonnes pratiques de laboratoire (BPL) dans la section de gestion des blessés du Centre. À cet égard, nous nous sommes réjouis d'apprendre que le système avait été inspecté

par l'autorité administrative canadienne des BPL (le Conseil canadien des normes) en mai 2011 et s'était par la suite vu accorder l'agrément complet de l'Organisation pour la coopération et le développement économique, en février 2012. Cet agrément permettra à la Section chargée de la gestion des blessés de réaliser des études précliniques respectant les normes BPL pour examiner la toxicité, la pharmacocinétique et l'efficacité en ce concentrant sur les contre-mesures médicales face aux agents de guerre chimique.

Dans le passé, le Comité a formulé des craintes du fait que les laboratoires biologiques et chimiques se trouvent dans le même édifice que les bureaux administratifs du Centre RDDC Suffield. On planifie actuellement la construction d'un nouveau complexe de laboratoires à la fine pointe du progrès qui sera situé sur le polygone d'essais, à une certaine distance des bâtiments abritant les fonctions administratives. D'après les conversations durant nos visites à Suffield et au siège social de RDDC, nous comprenons que même si le projet du nouveau laboratoire est une priorité pour RDDC, le complexe ne sera probablement pas terminé et occupé avant quelques années. Ainsi, les membres du Comité estiment que l'on devrait envisager de déménager temporairement le personnel administratif jusqu'à ce que toutes les fonctions de laboratoire soient transférées au nouveau complexe.

Les laboratoires que nous avons visités à RDDC Valcartier étaient bien gérés et n'ont donné au Comité aucune raison de s'inquiéter. Pour être plus précis, nous avons été pleinement satisfaits des procédures en place pour l'importation et l'utilisation sans risque de microorganismes et de simulants biologiques dans le cadre de recherche sur la bio-détection à distance.

### **Protection environnementale**

RDDC Suffield poursuit ses efforts concertés afin d'améliorer ses méthodes de gestion des flux de déchets. Un nouveau Plan de gestion des matières dangereuses a été publié en novembre 2011 et l'instruction permanente d'opération pour la gestion et l'élimination des déchets dangereux fait présentement l'objet d'un examen exhaustif qui tiendra compte des pratiques exemplaires des entrepreneurs et des pays alliés. M. Boulet a signalé les succès récents remportés pour réduire l'arriéré des déchets des laboratoires et des activités de formation. Par conséquent, nous en déduisons que l'incinérateur existant, lequel avait été loué à titre d'essai, a été jugé adéquat pour répondre aux besoins en matière d'élimination des déchets solides et à été carrément acheté. L'attention est désormais accordée à l'identification de nouvelles options pour l'élimination des déchets liquides.

Le Comité continuera de surveiller la mise en œuvre du plan de RDDC Suffield concernant la gestion des sites contaminés dans le polygone d'essai. À cet égard, nous remarquons que le projet de décontamination des sols à certains endroits précis du polygone d'essai a été mis en veilleuse en février 2012, à la suite du transfert du gestionnaire de projet à une tâche plus urgente. Nous attendons impatiemment une mise à jour sur cette activité, lors de notre prochaine visite.

Les membres du Comité tiennent à saluer le processus d'évaluation environnementale utilisé à RDDC Valcartier qui offre un moyen simple, mais efficace et rigoureux, permettant d'identifier et d'examiner, pour tous les essais sur le terrain, les risques environnementaux et les composants d'écosystèmes qui pourraient être affectés et, le cas échéant, de prendre des mesures d'atténuation adéquates.

## Autres observations

Durant sa visite du 1<sup>er</sup> Régiment RCHA et du 5<sup>e</sup> Bataillon des services, le Comité a atteint son objectif, qui était de cerner les capacités DBC des unités de l'armée canadienne. Cela étant, nous avons également eu l'impression que l'on accordait une faible priorité à la formation DBC des unités – ce qui est peut-être compréhensible, étant donné l'accent récemment mis par l'Armée sur ses opérations en Afghanistan. Parallèlement, nous avons constaté que les capacités de décontamination impressionnantes du 5<sup>e</sup> Bataillon des services n'étaient pas chose courante ailleurs, dans les unités semblables, mais qu'il s'agissait plutôt de quelque chose d'unique qui découlait de la mission qu'avait reçue le Bataillon pour venir en aide aux Jeux olympiques de 2010 et aux réunions du G8/G20, plus tard, la même année, et que ces capacités avaient été maintenues depuis, à l'initiative des commandants locaux. Les chefs des deux unités se sont dits convaincus qu'il fallait que le commandement central réitère l'orientation à suivre quant au niveau des capacités DBC à maintenir au sein des formations et des unités de l'Armée.

Le Comité s'est félicité d'apprendre que le mandat du Centre des sciences pour la sécurité avait été reconduit. Durant notre présence à l'atelier sur la normalisation des équipements de protection personnelle CBRN et au symposium d'été sur la science et technologie pour la sécurité publique, nous avons été témoins du rôle positif que joue le Centre à titre de catalyseur pour la collaboration entre plusieurs agences, non seulement dans le domaine DBC, mais aussi pour étayer les priorités canadiennes plus larges en matière de sûreté publique et de sécurité nationale.

La collaboration avec les universités canadiennes figure depuis longtemps parmi les activités des centres de recherche de RDDC. Le Comité s'est réjoui de relever d'autres exemples de ce partenariat au cours des visites effectuées cette année. Toutefois, nous estimons qu'il existe encore un potentiel inexploité énorme de coopération accrue. Nous encourageons RDDC à explorer cette possibilité, surtout en cette période de capacités internes réduites.

De par ses capacités spécialisées dans les domaines de la détection, de l'identification et de l'atténuation de produits chimiques, biologiques et autres produits dangereux, l'UIIC-CBRN constitue un atout national particulièrement précieux. La visite du Comité visait à obtenir une mise à jour sur le rôle et les capacités de l'unité, ainsi que sur son approche pour maintenir la sécurité de ses membres et celle du public durant les séances de formation. Cet objectif a facilement été atteint grâce au programme complet de visite préparé pour nous et grâce aux discussions instructives que nous avons eues avec de nombreux membres de l'unité que nous avons rencontrés. L'expertise, le dévouement et la maturité dont tout le monde a fait preuve nous ont semblés être du plus haut niveau. Au cours de notre visite, le personnel médical de l'unité nous a fait part de ses préoccupations relatives aux questions d'autorisation et de responsabilité quant à l'administration de contre-mesures médicales suite à une exposition potentielle de membres non-FC dans d'éventuelles situations de formation ou opérationnelles, où le besoin pourrait se présenter d'urgence. Bien que ces préoccupations aient été communiquées aux autorités appropriées, nous sommes d'accord avec l'unité pour dire que ces enjeux devraient être abordés en priorité.

L'an passé, durant notre visite au quartier général du Groupe des services de santé des Forces canadiennes, le Comité a été informé de la complexité extrême en ce qui concerne les aspects scientifiques, médicaux, réglementaires, industriels/commerciaux, les enjeux internationaux, les questions de ressources, ainsi que les règles de gouvernance des programmes et des projets en cause lorsque l'on élabore des mesures médicales pour contrer les effets des agents de guerre biologiques et chimiques. Nous avons également appris qu'il fallait intensifier le leadership national en matière stratégique pour la conception des CMM et qu'il serait souhaitable d'en revoir périodiquement les objectifs et la structure. À ce sujet, nous sommes heureux de constater les importants progrès récemment réalisés et qui nous ont été signalés par le personnel du médecin-chef. Plus précisément, l'approbation, par le Conseil du Trésor, en juin 2012, du Projet des contre-mesures médicales pour les menaces de guerre biologique constitue une grande étape vers l'atteinte de l'objectif qui consiste à protéger les unités déployées des FC contre l'utilisation d'armes biologiques telles que le virus de la variole, la peste et l'anthrax. Dans le même ordre d'idées, le Comité a été informé des autres progrès réalisés en vue de créer un consortium pour la mise au point de contre-mesures médicales qui servirait à promouvoir la communication, la coopération et la collaboration, à l'échelle nationale, entre RDDC, Santé Canada et l'Agence de la santé publique du Canada et, à l'échelle internationale, entre le Canada, l'Australie, le Royaume Uni et les États-Unis. Les membres du Comité ont également appris que la section des Affaires réglementaires avait été renforcée. Selon le Comité, il s'agit d'un signe positif à la lumière des inquiétudes exprimées par le Comité de la sécurité biorisque à RDDC Suffield, au sujet de l'accès aux vaccins et antitoxines dont l'utilisation n'est pas actuellement approuvée au Canada, et les questions reliées à la responsabilité en cas d'utilisation de CMM soulevées lors de notre visite à l'UIIC-CBRN. Enfin, on nous a informés des efforts continus en vue de créer un poste d'assurance de la qualité au Dépôt central de matériel médical à la BFC de Petawawa. Nous comprenons que ce poste est essentiel pour la mise en œuvre d'autres mesures nécessaires pour obtenir l'accréditation pour Bonnes pratiques de fabrication pour cette installation.

Dans son Rapport annuel de 2011, le Comité avait constaté qu'aucun plan n'avait été mis sur pied au-delà de 2012 pour le fonctionnement et l'entretien de l'impressionnant laboratoire de chimie mobile créé par des scientifiques de RDDC Suffield et déployé pour contribuer à la sécurité lors des Jeux olympiques de Vancouver et des Sommets du G8 et du G20, en 2010. Nous n'avons pas non plus été en mesure de déterminer l'existence d'un plan pour l'utilisation de l'atelier de triage tous-dangers situé au Centre RDDC Suffield et qui accorde un soutien aux organismes de sécurité de l'ensemble du pays. Nous comprenons que ces enjeux font l'objet de discussions internes à RDDC et entre RDDC et Sécurité publique Canada. Étant donné que ces deux installations nous semblent être d'importants atouts nationaux pour la défense CBRN, nous souhaitons vivement que l'on convienne d'un plan, le plus rapidement possible, pour leur utilisation et leur entretien.

Les implications des compressions budgétaires qui ont découlé de l'examen stratégique, par le gouvernement, des dépenses de programmes et du Plan d'action pour la réduction du déficit a alimenté la discussion lors des visites du Comité à RDDC Suffield et Valcartier, ainsi qu'au siège social de RDDC. Nous avons l'impression que les compressions sont gérées avec le plus de précautions possible et en vue de minimiser les interruptions des programmes et leur cortège de répercussions négatives sur le

personnel. Cela étant dit, lors de sa prochaine ronde de visites, le Comité espère ne pas observer d'effet négatif involontaire dans les domaines de la sécurité, de la protection environnementale, de l'efficacité de la formation et de l'expertise scientifique ou professionnelle.

## CONCLUSIONS

N'ayant détecté aucun indice à l'effet contraire au cours des exposés qui lui ont été présentés et de ses visites en 2011, le Comité conclut que :

- le MDN et les FC respectent pleinement la politique du Canada consistant à maintenir des capacités de guerre biologique et chimique purement défensives;
- les activités de recherche, de développement et de formation touchant la DBC menées par le MDN et les FC sont tout à fait conformes aux obligations du Canada en tant que partie prenante à la CIAC et à la CABT;
- les activités de recherche, de développement et de formation touchant la DBC menées par le MDN et les FC n'impliquent aucune menace apparente pour la sécurité publique ou l'environnement;
- le programme DBC ne donne pas lieu à des pratiques dissimulées ou à des dédoublements.

## RECOMMANDATIONS

À la lumière des observations qu'il a pu faire grâce aux exposés reçus et lors de ses visites en 2012, le Comité formule les recommandations suivantes :

1. **RDDC et SSFC devraient, le plus rapidement possible, régler les préoccupations soulevées par le Comité biorisque de RDDC Suffield à l'égard de la mise à disposition aux scientifiques de la Défense, dont le travail leur font courir des risques accrus, des vaccins et antitoxines supplémentaires dont l'utilisation n'est pas actuellement approuvée au Canada.**
2. **RDDC Suffield devrait envisager la relocalisation temporaire du personnel administratif du Bâtiment 1 jusqu'à ce que toutes les fonctions de laboratoire soient transférées au nouveau complexe de laboratoires proposé.**
3. **Le Commandant de l'Armée canadienne devrait envisager d'émettre un nouveau guide de commandement concernant le niveau de capacité DBC à maintenir pour les formations et les unités de l'Armée.**
4. **Le QGDN devrait, le plus rapidement possible, régler les préoccupations de l'UIIC-CBRN concernant l'administration, en cas d'urgence, de mesures contre-médicales suite à une exposition de personnel n'appartenant pas aux FC.**

## ÉTAT DES RECOMMANDATIONS ANTÉRIEURES DU COMITÉ

Veillez consulter l'Annexe A pour prendre connaissance des réponses du MDN/FC aux recommandations du Comité.



## **ANNEXES**

A – État des recommandations du comité

B – Acronymes et abréviations

### ÉTAT DES RECOMMANDATIONS DU COMITÉ

N <sup>o</sup>	Année	Recommandation	Réponse du MDN/des FC & Commentaires du CEPDBC	Statut
1.	2011	Le Centre RDDC Suffield devrait continuer à réduire ses stocks d'agents biologiques, viraux et toxiques au minimum requis pour la réalisation des recherches en cours, et achever dès que possible le processus d'acquisition du logiciel spécialisé et des instruments requis pour la gestion des stocks.	<p><b>Réponse du MDN/des FC (Mars 2012):</b> « En 2011, le DG de RDDC Suffield a dirigé l'exécution d'un inventaire complet de tous ses stocks d'agents biologiques et viraux, une opération de réduction de tous les stocks à des niveaux suffisants pour soutenir les besoins actuels et futurs des programmes, ainsi que la destruction des stocks excédentaires. Cette tâche devrait être terminée d'ici le 29 février 2012. Les mises à jour du logiciel de gestion des stocks ont été reçues et mises en œuvre. »</p> <p><b>Commentaires du CEPDBC (Novembre 2012) :</b> Des progrès satisfaisants ont été accomplis, mais il reste encore du travail à faire au chapitre de la réduction et des outils de gestion des stocks. Nous continuerons de surveiller la situation.</p> <p><b>Réponse du MDN/des FC (Avril 2013):</b> « Le Centre RDDC Suffield continue de réviser annuellement ses stocks d'agents bactériens, viraux et toxiques et de réduire ses stocks excédentaires pour s'en tenir au minimum requis pour la réalisation des recherches en cours et à venir. Les mises à jour du logiciel de gestion des stocks ont été mises en œuvre, et on continue à faire des progrès et à apporter des améliorations. »</p>	<b>OUVERT</b>
2.	2011	RDDC devrait faciliter la mise en œuvre le plus tôt possible des plans de transfert des laboratoires au Centre Suffield.	<p><b>Réponse du MDN/des FC (Mars 2012) :</b> « Un gestionnaire de projet a été affecté à ce projet de construction d'envergure, dont la Feuille de synthèse (Identification) a été signée et qui est en voie de passer à l'étape de la définition. Ce projet demeure prioritaire pour l'agence. »</p> <p><b>Commentaires du CEPDBC (Novembre 2012) :</b> Subsumée</p>	<b>CLOS</b>

**ANNEXE A**  
**au Rapport annuel CEPDBC 2012**

N°	Année	Recommandation	Réponse du MDN/des FC & Commentaires du CEPDBC	Statut
			par la recommandation 13 (2012)	
3.	2011	Le QGDN et RDDC devraient aider le Centre Suffield à faire en sorte que les entrepreneurs engagés pour remettre en état le sol au polygone d'essais soient prêts (et aptes) à remédier en toute sécurité aux substances dangereuses qu'ils pourraient éventuellement y trouver.	<p><b>Réponse du MDN/des FC (Mars 2012) :</b> « Tous les travaux portant sur le Polygone d'essai (PE) seront conformes aux processus de planification de RDDC Suffield, qui comprennent des examens exhaustifs de la sécurité par les comités d'examen des produits chimiques et de la sécurité de RDDC Suffield. En outre, tous les contractuels qui travaillent à ces projets doivent être assujettis au système d'approbation de protocole du SMA (IE). Les contractuels assisteront à des séances d'information sur la sécurité et à des séances obligatoires avant d'obtenir l'autorisation d'exécuter les travaux. Leur travail sera surveillé par un gestionnaire de projet qualifié de Suffield, qui veillera à sa conformité. Le QGDN est conscient que RDDC Suffield veille au respect des normes de sécurité les plus élevées pour tous ceux qui travaillent au dossier du PE et soutient sa vigilance continue. »</p> <p><b>Commentaires du CEPDBC (Novembre 2012) :</b> Réponse acceptée. Nous notons également qu'un programme de sécurité des entrepreneurs fait désormais partie du Système de gestion de la santé et sécurité de RDDC.</p>	<b>CLOS</b>
4.	2011	Il convient de louer le Centre Suffield pour ses efforts en vue d'améliorer la gestion des flux de déchets, et l'appuyer dans ce sens. Plus spécifiquement, RDDC devrait financer au plus vite le remplacement de l'incinérateur.	<p><b>Réponse du MDN/des FC (Mars 2012) :</b> « L'incinérateur au Centre Cameron est loué et fait l'objet d'une évaluation pour vérifier qu'il répondra aux besoins de RDDC Suffield. S'il répond à nos besoins, il sera acheté; sinon, la priorité sera accordée à l'achat d'un incinérateur conforme à nos exigences. Le risque de ne pas posséder d'incinérateur</p>	<b>OUVERT</b>

**ANNEXE A**  
**au Rapport annuel CEPDBC 2012**

N°	Année	Recommandation	Réponse du MDN/des FC & Commentaires du CEPDBC	Statut
			<p>fonctionnel a des répercussions directes sur les programmes de recherche et de formation en cours à RDDC Suffield. »</p> <p><b>Commentaires du CEPDBC (Novembre 2012) :</b> Nous comprenons que l’incinérateur actuel a été acheté depuis et que les efforts sont en cours pour aider à réduire l’arriéré de déchets solides en en transférant à d’autres installations d’élimination. De nouvelles options sont en cours d’analyse pour l’élimination de déchets liquides. Nous continuerons de surveiller la situation.</p> <p><b>Réponse du MDN/des FC (Avril 2013):</b> « RDDC Suffield a acheté l’incinérateur au Centre Cameron et a récemment signé un contrat pour procéder à l’isolement des flux de déchets. Tous les flux de déchets ont été isolés et sont maintenant prêts à être éliminés sur place dans l’incinérateur ou par l’entremise d’une entreprise commerciale. On prépare un énoncé de travail visant à l’élimination hors site des flux de déchets. L’incinérateur actuel est suffisant pour gérer les déchets produits par les programmes de recherche et de formation en cours; on a toutefois conclu qu’il serait plus efficace d’éliminer hors site les déchets accumulés pendant la période où l’incinérateur n’était pas en fonction. »</p>	
5.	2011	Le QGDN et RDDC devraient appuyer l’intention du Centre Suffield d’effectuer un examen externe poussé de ses programmes de sécurité et de protection environnementale.	<p><b>Réponse du MDN/des FC (Mars 2012) :</b> « RDDC Suffield a amorcé un programme en plusieurs étapes dans le but de moderniser ses pratiques de sécurité. Un examen des programmes de sécurité chimique et des processus de gestion des déchets de nos alliés a été effectué et les résultats ont été comparés à nos politiques et programmes en vigueur. Les recommandations qui ont découlé de ce processus sont examinées à l’interne et seront ensuite communiquées au DG de RDDC Suffield aux fins d’approbation. En outre, un examen</p>	<b>OUVERT</b>

**ANNEXE A**  
**au Rapport annuel CEPDBC 2012**

N°	Année	Recommandation	Réponse du MDN/des FC & Commentaires du CEPDBC	Statut
			<p>exhaustif du processus de planification et d’approbation des activités expérimentales et de formation a été effectué. Le résultat est un système Web qui sera mis en œuvre le 1er avril 2012 et qui prend en compte les activités en cours à RDDC Suffield. Ce système permet de s’assurer que les exigences essentielles en matière de sécurité, de réglementation, d’intégrité scientifique, d’éthique et de ressources sont déterminées et examinées par des gestionnaires hiérarchiques et des spécialistes de la sécurité avant d’être approuvées. Le QGDN est conscient des efforts déployés par RDDC Suffield dans ses programmes de sécurité et de gérance de l’environnement et le félicite de cette dernière initiative. »</p> <p><b>Commentaires du CEPDBC (Novembre 2012) :</b> Les examens sont en cours. Les manuels de sécurité ont été mis à jour. Le système de gestion de la santé-sécurité est en cours d’application. Des progrès satisfaisants ont été accomplis. Nous continuerons de surveiller la situation.</p> <p><b>Réponse du MDN/des FC (Avril 2013):</b> « L’application Web ONTAP du processus de révision interne a été entièrement mise en œuvre au Centre et fonctionne bien. Le Comité de la sécurité chimique continue d’examiner les recommandations du comité de révision et a commencé la mise en œuvre de celles qui ont reçu l’approbation du DG. Le CEPDBC sera mis au courant des plus récents développements pendant sa prochaine visite au Centre Suffield. »</p>	
6.	2011	Le Chef d’état-major de la Force maritime devrait étudier l’inclusion des critères de défense biologique et chimique en ce qui a trait	<b>Réponse du MDN/des FC (Mars 2012)</b> « La MRC gère des sections spécialisées en CBRN qui donnent des formations annuelles de perfectionnement en CBRN et maintiennent la	<b>CLOS</b>

**ANNEXE A**  
**au Rapport annuel CEPDBC 2012**

N°	Année	Recommandation	Réponse du MDN/des FC & Commentaires du CEPDBC	Statut
		<p>au programme de la préparation opérationnelle pour les navires de la flotte, programme offert par le personnel « d’instruction en mer ».</p>	<p>capacité de préparer pleinement les unités déployées dans le cadre d’opérations comportant une menace CBRN plausible. En ce qui concerne les situations où la menace est faible, le degré de préparation est conforme au rôle particulier de la MRC et l’investissement est géré de façon réaliste pour tenir compte de ces événements très peu probables. »</p> <p><b>Commentaires du CEPDBC (Novembre 2012) :</b> Réponse acceptée. Nous remarquons que la Marine royale canadienne (MRC) se sert de la formation à l’aide d’agents réels offerte à RDDC Suffield.</p>	

**ANNEXE A**  
**au Rapport annuel CEPDBC 2012**

N <sup>o</sup>	Année	Recommandation	Réponse du MDN/des FC & Commentaires du CEPDBC	Statut
7.	2011	Le Groupe des services de santé des Forces canadiennes devrait aider le dépôt central d'équipement médical à acquérir un logiciel à jour de gestion des stocks et à établir un poste de surveillance de la qualité pour la mise en œuvre à cet endroit des « bonnes pratiques de fabrication » de produits pharmaceutiques.	<p><b>Réponse du MDN/des FC (Mars 2012) :</b> « Un nouveau logiciel de gestion des stocks (O&amp;PEN) a remplacé l'ancien logiciel CAMMS en août 2011 lorsque la transition de l'ancien logiciel CAMMS au nouveau logiciel O&amp;PEN a été complétée. Cette partie de la recommandation a donc été mise en œuvre. Les Affaires réglementaires/médecine opérationnelle/Direction – Opérations (Services de santé)/Gp Svc S FC pilotent actuellement (avec l'aide du DCMM) des démarches visant à rendre le DCMM conforme aux bonnes pratiques de fabrication (BPF), ce qui constitue une exigence réglementaire aux termes de la Loi sur les aliments et drogues pour les activités menées au Dépôt. Les Affaires réglementaires sont actuellement à la première étape d'un processus en trois phases à cet égard, qui consiste à doter un poste de responsable de l'assurance de la qualité au DCMM. Lorsque le poste aura été doté, l'étape suivante consistera à élaborer un ensemble exhaustif d'instructions permanentes d'opération et à mettre à niveau les installations. »</p> <p><b>Commentaires du CEPDBC (Novembre 2012) :</b> La réponse est notée. Des progrès satisfaisants sont accomplis. Nous continuerons de surveiller la situation.</p> <p><b>Réponse du MDN/des FC (Avril 2013):</b> « Le DCMM a mis en œuvre le nouveau logiciel de gestion des stocks. Aucun progrès n'a été réalisé quant à l'établissement d'un poste de surveillance de la qualité puisque le Plan d'action pour la réduction du déficit (PAR) a interrompu de telles activités de dotation. »</p>	<b>OUVERT</b>
8.	2011	Le QGDN devrait évaluer le bien-fondé des	<b>Réponse du MDN/des FC (Mars 2012) :</b> « Les recherches	<b>OUVERT</b>

**ANNEXE A**  
**au Rapport annuel CEPDBC 2012**

N <sup>o</sup>	Année	Recommandation	Réponse du MDN/des FC & Commentaires du CEPDBC	Statut
		installations de synthèse à petite échelle sous licence au Collège militaire royal du Canada. Si leur utilité est démontrée, il faudra prendre des arrangements pour faciliter les échanges avec le Centre RDDC Suffield concernant les bonnes pratiques de laboratoire.	<p>menées au CMR sont distinctes de celles menées ailleurs. Le CMR échange déjà de l'information sur les meilleures pratiques avec RDDC Suffield. Des discussions sont en cours entre le Chef du personnel militaire (CPM) et RDDC au sujet des besoins du CMR en infrastructure dans le domaine de la défense chimique. L'examen tiendra compte des recommandations du CEPDBC. Le QGDN appuie et encourage l'échange continu d'information entre ces organisations essentielles. »</p> <p><b>Commentaires du CEPDBC (Novembre 2012) :</b> Nous comprenons que cette question reste active. Nous continuerons de surveiller la situation.</p> <p><b>Réponse du MDN/des FC (Avril 2013):</b> « D'autres discussions ont eu lieu entre RDDC et le CMR et ils ont harmonisé leurs activités, mais peu a été réalisé en ce qui a trait à l'échange continu d'information. »</p>	
9.	2011	Le QGDN devrait étudier les critiques et les idées exprimées par les membres des Services de santé et les experts qui font des travaux R et D en ce qui concerne la mise au point et le déploiement futurs des contre-mesures médicales.	<p><b>Réponse du MDN/des FC (Mars 2012)</b> « Le Groupe des Services de santé des Forces canadiennes (Gp Svc S FC) et Recherche et développement pour la défense Canada (RDDC) soutiennent la création d'un consortium sur les contre-mesures médicales qui, grâce au soutien interministériel de l'Agence de la santé publique du Canada, suscite l'intérêt d'autres pays. Cet effort est conforme au rôle du gouvernement du Canada dans le cadre de l'Initiative de sécurité sanitaire mondiale pour ce qui est de la création de contre-mesures médicales aux agents CBRN. Le QGDN appuie le Gp Svc S FC et RDDC dans ce projet et continue de surveiller l'évolution de la situation. »</p>	<b>OUVERT</b>



**ANNEXE A**  
**au Rapport annuel CEPDBC 2012**

N <sup>o</sup>	Année	Recommandation	Réponse du MDN/des FC & Commentaires du CEPDBC	Statut
			<p><b>Commentaires du CEPDBC (Novembre 2012) :</b> Nous sommes encouragés par les bons progrès réalisés dans le domaine des CMM. L’approbation, par le Conseil du Trésor, du Projet des contre-mesures médicales pour les menaces de guerre biologique représente un grand pas en avant. Nous continuerons de surveiller la situation.</p> <p><b>Réponse du MDN/des FC (Avril 2013):</b> « Des domaines d’intérêt commun ont été déterminés : la résistance aux antimicrobiens, les diagnostics, les antiviraux et les antitoxines. Le ministère de la Défense nationale (MDN) et l’Agence de la santé publique du Canada (ASPC) collaborent afin de soutenir les efforts visant à se conformer aux exigences de la Quadrilatérale dans ces domaines. »</p>	
10.	2011	Le QGDN devrait appuyer les efforts de RDDC et du Centre RDDC Suffield pour assurer la survie du laboratoire chimique mobile après 2012.	<p><b>Réponse du MDN/des FC (Mars 2012) :</b> « Des discussions sont en cours entre RDDC et Sécurité publique Canada. Il est prévu que, à la fin du projet, RDDC Suffield maintiendra le laboratoire à un degré de préparation suffisant pour réagir aux événements prévus en réaffectant le personnel. Le QGDN est conscient du rôle de soutien important joué par le passé par le laboratoire chimique mobile et appuie son entretien par RDDC Suffield, comme indiqué. »</p> <p><b>Commentaires du CEPDBC (Novembre 2012) :</b> Nous comprenons que les discussions se poursuivent et que cela demeure donc une question en suspens. Nous continuerons de surveiller la situation.</p> <p><b>Réponse du MDN/des FC (Avril 2013):</b> « Sécurité publique Canada n’a pas été en mesure de fournir les moyens (financement annuel pour couvrir les frais de personnel et de maintien)</p>	<b>OUVERT</b>

**ANNEXE A**  
**au Rapport annuel CEPDBC 2012**

N <sup>o</sup>	Année	Recommandation	Réponse du MDN/des FC & Commentaires du CEPDBC	Statut
			nécessaire à RDDC Suffield pour appuyer l'état de préparation opérationnelle du laboratoire chimique mobile. Notre SMA a mentionné en 2012 que, de par son mandat, RDDC n'a pas d'obligation à cet égard sauf si c'est en soutien aux activités des Forces canadiennes. Le laboratoire sera donc conservé (avec un minimum d'effort et de fonds) et utilisé par la Section de la protection et de l'évaluation chimique et biologique dans le cadre des activités de formation et de recherches de RDDC Suffield, mais il pourra être mis en état de préparation opérationnelle si la demande en est faite auprès des Forces canadiennes et que le financement nécessaire est accordé. »	
11.	2011	Le QGDN devrait clarifier la vocation prévue des installations de triage tous dangers.	<p><b>Réponse du MDN/des FC (Mars 2012) :</b> « Des discussions sont en cours entre RDDC et Sécurité publique Canada. »</p> <p><b>Commentaires du CEPDBC (Novembre 2012) :</b> Nous comprenons que les discussions se poursuivent et que cela demeure donc une question en suspens. Nous continuerons de surveiller la situation.</p> <p><b>Réponse du MDN/des FC (Avril 2013):</b> « En raison du manque de fonds et de ressources en personnel supplémentaires nécessaires au fonctionnement de ce programme, les installations seront mises en suspens jusqu'à ce que les ressources nécessaires soient à nouveau disponibles pour maintenir un programme viable. »</p>	<b>OUVERT</b>
12.	2012	RDDC et SSFC devraient, le plus rapidement possible, régler les préoccupations soulevées par le Comité biorisque de RDDC Suffield à l'égard de la mise à disposition des scientifiques	<b>Réponse du MDN/des FC (Avril 2013):</b> « Bien que les FC n'aient pas le mandat de fournir des soins de santé aux chercheurs de la Défense de RDDC, certaines contre-mesures médicales chimiques et biologiques difficiles à trouver et détenues	<b>OUVERT</b>

**ANNEXE A**  
**au Rapport annuel CEPDBC 2012**

N <sup>o</sup>	Année	Recommandation	Réponse du MDN/des FC & Commentaires du CEPDBC	Statut
		de la Défense, dont le travail leur font courir un risque accru, des vaccins et antitoxines supplémentaires dont l'utilisation n'est pas actuellement approuvée au Canada.	par les FC (p. ex., les auto-injecteurs d'antidote HI-6, d'atropine et de diazépam, la LRDC et le vaccin anti-charbon) ont été et sont encore fournies à RDDC Suffield par l'entremise d'un accord sur les niveaux de service (ANS). Les Svc S FC ne gardent pas en inventaire d'autres vaccins qui pourraient être requis par RDDC Suffield. Il revient donc à ce dernier de se les procurer au besoin. » Il n'est pas approprié de fournir d'avance des antitoxines. Si un chercheur de la Défense est exposé à une toxine, il doit être hospitalisé. Ce chercheur ne recevra aucun traitement substantiel à RDDC Suffield. Il faut qu'il soit admis dans un établissement hospitalier civil, où il sera dès lors la responsabilité du système de la santé civil. Cet établissement fera alors une demande d'accès à l'antitoxine appropriée par l'intermédiaire d'un permis d'accès spécial. S'il est déterminé que la source la plus proche d'antitoxine se trouve aux FC, nous avons déjà des IPO pour les demandes civiles faites aux FC de produits médicaux non homologués et nécessitant un permis d'accès spécial. »	
13.	2012	RDDC Suffield devrait envisager de re-localiser le personnel administratif du Bâtiment 1 jusqu'à ce que toutes les fonctions de laboratoire soient transférées au nouveau complexe de laboratoires qui est proposé.	<b>Réponse du MDN/des FC (Avril 2013):</b> « Il sera impossible de reloger le personnel administratif du bâtiment 1 dans un avenir prévisible. Même si le personnel administratif et les laboratoires partagent des locaux, RDDC Suffield demeure déterminé à assurer un environnement sain et sécuritaire de premier ordre à ses employés. »	<b>OUVERT</b>
14.	2012	Le Commandant de l'Armée canadienne devrait envisager d'émettre un nouveau guide de commandement concernant le niveau de capacité DBC à maintenir pour les formations et les unités de l'Armée.	<b>Réponse du MDN/des FC (Avril 2013):</b> « Depuis juillet 2012, l'Armée canadienne (AC) a publié des directives de commandement itératives concernant la mise sur pied d'une force (MPF) de capacité chimique, biologique, radiologique et nucléaire (CBRN) dans l'AC. Plus précisément, les directives	<b>OUVERT</b>

**ANNEXE A**  
**au Rapport annuel CEPDBC 2012**

N°	Année	Recommandation	Réponse du MDN/des FC & Commentaires du CEPDBC	Statut
			<p>suivantes ont été publiées :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Plan de contingence national, 23 juillet 2012</li> <li>• Opérations d'évacuation de non-combattants (NEO) CBRN, 10 août 2012</li> <li>• Phases 1 et 2 de décontamination NEO CBRN, 18 octobre 2012</li> <li>• Directive provisoire sur les opérations CBRN terrestres, 23 octobre 2012</li> <li>• Phases 3 et 4 de décontamination NEO CBRN, 5 février 2013</li> <li>• Directive provisoire sur la décontamination CBRN, à déterminer</li> </ul> <p>Alors que certaines des directives découlent de nouvelles demandes opérationnelles, les deux directives provisoires visent à utiliser le personnel, l'instruction et l'équipement pour produire une capacité CBRN durable au sein de l'AC. »</p>	
15	2012	Le QGDN devrait, le plus rapidement possible, régler les préoccupations de l'UIIC-CBRN concernant l'administration, en cas d'urgence, de mesures contre-médicales suite à une exposition de personnel n'appartenant pas aux FC.	<b>Réponse du MDN/des FC (Avril 2013):</b> « Le médecin-chef du commandement des FOSCAN rédige une note de synthèse à l'intention du Ministre en collaboration avec le conseiller juridique du commandement. La note sera acheminée en suivant la chaîne de commandement aux fins d'approbation. »	<b>OUVERT</b>

## **ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS**

BFC : Base des Forces canadiennes

BPC : Biphényles polychlorés

BPIEPC : Bureau de la protection des infrastructures essentielles et de la protection civile

BPL : Bonnes pratiques de laboratoire

C CTA : Centre de technologie antiterroriste

CABT : Convention sur les armes biologiques et à toxines

CAC : Convention sur les armes chimiques

CBRN : Chimique, biologique, radiologique ou nucléaire

CBRNE : Armes chimiques, biologiques, radiologiques et nucléaires et explosifs

CCSAD : Conseil consultatif sur les sciences appliquées à la défense

CEESH : Comité d'éthique en matière d'étude sur des sujets humains

CEMD : Chef d'état-major de la Défense

CEPDBC : Comité d'examen du programme de défense biologique et chimique

Cie DNBCI : Compagnie de défense nucléaire, biologique et chimique interarmées  
(située sur la BFC Trenton en Ontario); remplacée par UIIC – CBRN en 2007

CMDT : Commandant

CMM : Contre-mesures médicales

CNS : Convention sur le niveau de service

CRD : Chef du renseignement de la Défense

CRDO : Centre de recherches pour la défense – Ottawa; remplacé, en 2002, par RDDC Ottawa

CRDS : Centre de recherches pour la défense – Suffield; remplacé, en 2002, par RDDC Suffield

CT : Contre-terrorisme

D Pol CAP : Directeur – Politique de contrôle des armements et de la prolifération (l'abréviation renvoie également à la Direction)

**ANNEXE B**  
**au Rapport annuel CEPDBC 2012**

DBC : Défense biologique et chimique

DCMM : Dépôt central de matériel médical

DDCBRN : Direction - défense chimique, biologique, radiologique et nucléaire [une direction est présentement établie à partir de la DPCFI 5] (2009)

DDNBC : Directeur – Défense nucléaire, biologique et chimique (l'abréviation renvoie également à la Direction) La Direction a été dissoute dans le cadre de la transformation des FC en 2006

DGGSC : Direction – Gestion et génie des systèmes de combat; DGGSC 5 gère les projets CBRN

DGSS : Directeur général – Services de santé

DOAD : Directives et ordonnances administratives de la Défense (voir le site Web <http://www.admfincs.forces.gc.ca/>)

DPCFI : Direction - Production des capacités de la Force interarmées; le DPCFI 5 est responsables des exigences et des projets CBRN

DPT : Direction des produits thérapeutiques de Santé Canada

DOSS/MO : Direction - Opérations (Services de santé)/médecine opérationnelle : l'organisation au sein du Gp Svc S FC qui a supervisé l'élaboration des contre-mesures médicales

DSTCI : Directeur – Science et technologie (Capacités intégrées)

DSTP : Directeur - Science et technologie [Personnel]

E Pomp FC : École des pompiers des Forces canadiennes (située sur la BFC Borden en Ontario)

EDNBCFC : École de défense nucléaire, biologique et chimique des Forces canadiennes (située sur la BFC Borden en Ontario [l'EDNBCFC et l'E Pomp FC relèvent d'un seul et même commandant])

ERD : Établissement de recherches pour la défense

ETS : Enveloppe des traitements et salaires

FC : Forces canadiennes

FMAR(A) : Forces maritimes de l'Atlantique (Halifax, N.-É.)

FMAR(P) : Forces maritimes du Pacifique (Esquimalt, C.-B.)

GBC : Guerre biologique et chimique

GBMC : Groupe-brigade mécanisé du Canada

**ANNEXE B**  
**au Rapport annuel CEPDBC 2012**

GC : Groupe client

Gp Svc S FC : Groupe des Services de santé des Forces canadiennes

ICIST : Institut canadien de l'information scientifique et technique

IED : Dispositif explosif de circonstance

IRTC : Initiative de recherche et de technologie chimique, biologique, radiologique et nucléaire (pour plus de détails, voir le site Web <http://www.css.drdc-rddc.gc.ca/crti/index-fra.asp>)

LNM : Laboratoire national de microbiologie (situé au Centre scientifique canadien de santé humaine et animale à Winnipeg)

MAECI : ministère des Affaires étrangères et du Commerce international

MDN : Ministère de la Défense nationale

MRC : Marine royale canadienne

BC : Nucléaire, biologique et chimique

Niveau de confinement III ou niveau III : Un niveau élevé de confinement physique qui exige un laboratoire spécialisé pourvu de dispositifs de sécurité et d'alimentation en air indépendants.  
Renseignements : [http://www.phac-aspc.gc.ca/publicat/lbg-ldmb1-96/lbg5\\_f.html#5.3](http://www.phac-aspc.gc.ca/publicat/lbg-ldmb1-96/lbg5_f.html#5.3)

OIAC : Organisation pour l'interdiction des armes chimiques

OTAN : Organisation du Traité de l'Atlantique Nord

PE : Protocole d'entente

PSE : Polygone d'essai

QGDN : Quartier général de la Défense nationale

R & D : Recherche et développement

RDDC : Recherche et développement pour la défense Canada (voir le site Web <http://www.drdc-rddc.gc.ca/>)

RSDL® : Lotion réactive de décontamination cutanée

SC : Santé Canada

SCFT : Secteur du Centre de la Force terrestre (Toronto)

SM : Sous-ministre

**ANNEXE B**  
**au Rapport annuel CEPDBC 2012**

SMA (S & T) : Sous-ministre adjoint (Science et Technologie)

SMA (I & E) : Sous-ministre adjoint (Infrastructure et Environment

SMA : Sous-ministre adjoint;

SMD : Sous-ministre délégué

SOFT : Secteur de l'Ouest de la Force terrestre (Edmonton)

SPPCC : Sécurité publique et Protection civile Canada

TIC : Produit chimique industriel toxique

TPSGC : Travaux publics et services gouvernementaux Canada

UIIC – CBRN : Unité interarmées d'intervention du Canada CBRN – (a remplacé la Cie DNBCI en 2007)

VCEMD : Vice-chef d'état-major de la Défense